



Synthèse des réunions de quartiers 2011

Fidèles à l'engagement pris en mars 2008, les élus disséens vous donnent rendez-vous chaque année pour trois rencontres baptisées "réunions de quartier". Au programme, les questions qui vous concernent au quotidien dans votre environnement immédiat et pour lesquelles sont recherchées des solutions de proximité pour améliorer la vie quotidienne de chaque habitant. Bien sûr, il faut parfois rappeler que la commune est là pour agir dans l'intérêt de toute la collectivité et non pour servir un intérêt particulier ! C'est souvent aussi l'occasion aussi d'insister sur le fait que les problèmes ne sont pas toujours aussi simples et rapides à régler qu'on ne le croit ! Mais le principal à noter est que les échanges, animés par Louis Remblie, maire et Michel François, adjoint à la citoyenneté, sont toujours constructifs et en recherche collective de solutions. Ils concernent également tous les grands sujets de la vie municipale : investissements, réalisations, grands projets, etc.

Plus de 160 d'entre vous ont répondu à l'appel de ces réunions qui débutaient par l'intervention des référents de quartier présentant les différentes réalisations menées dans l'année, photos à l'appui. Suivait un diaporama présentant quant à lui les principales actions municipales de l'année 2010/2011, parmi lesquelles :

- le lancement du pôle artisanal et commercial de la Bélarrière,
- le lancement du Plan Local d'Urbanisme dans la concertation,
- la reprise et la réfection du Chemin de la Croix de Mareuil et de la route des Tiers,
- la finalisation des projets et la nouvelle élection du Conseil Communal des Jeunes,
- la construction de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire de l'école Paul-Emile Victor,
- l'opération "cœur de ville" dans la presse quotidienne régionale
- sans oublier le programme d'animations encore enrichi, le soutien sans faille à la vie associative et les multiples actions en matière d'Education et solidarités, au cœur de la vie municipale. Chaque réunion s'est conclue par un vidéo-montage présentant, en avant-première, les rendez-vous de l'été 2011... et, naturellement, par le verre de l'amitié.

Vous retrouverez ici la synthèse des échanges de chacune des réunions et n'oubliez pas que vous pouvez, toute l'année, contacter votre référent de quartier, votre meilleur relais auprès de la municipalité.

Réunion du vendredi 1er avril 2011 à la mairie

Elus référents de quartier : Carlos FERREIRA, Sébastien PERE, Sophie SEGUIN, Jean-Marie THEBAULT

Maire et adjoints : Louis REMBLIE, Gérard ANDRE, Françoise DEBIN, Michel FRANCOIS, Annick PLUMEREAU, François ARANDA, Pierre BREMOND

Elus municipaux : Denise KARAGUITCHEFF, Annie LEGRAND, Jean-Claude RICHARD

Intervention de Sophie SEGUIN, référente de quartier

Mme SEGUIN présente, avec différentes photos à l'appui, les principales réponses ou solutions apportées suite aux questions soulevées en 2010 : • changement d'abribus aux Tiers et à La Cormaillère, ainsi que l'installation de poubelles, projet orchestré par le Conseil Communal des Jeunes • travaux réalisés sur la route de la Croix de Mareuil • curage des fossés réalisés chemin des Grésils et Hauts de Fortpuy • Trait de la Charbonnière : soutènement du mur bientôt terminé, canalisation d'eau refaite par la suite • installation prochaine de 3 points lumineux à Vilvert.

Synthèse des échanges entre élus et habitants : questions et propositions

En quoi consistent les travaux du Trait de la Charbonnière ?

Les coteaux bougent et il est nécessaire, dans un souci de sécurité, de renforcer ce mur et sécuriser la voie sur Bellevue. La partie haute devrait également être sécurisée, ce qui était prévu à l'initial, or les propriétaires refusent de faire ces travaux et/ou de trouver un compromis avec la municipalité.

Chemin piétonnier, le Trait de la Charbonnière constitue un relais entre le centre-bourg et Bellevue. La voirie sera refaite l'année prochaine après les travaux de conduite d'eau.

Comment améliorer la sécurité routière en différents points :

- en centre bourg, rue de l'église et devant la mairie (vitesse excessive)
 - à la Cormaillère (manque de visibilité et vitesse excessive rue des Godreaux)
 - aux Tiers (problème de vitesse à la sortie du bois de la Garenne, non respect des panneaux stop)
- Pour ce qui concerne la rue de l'église, les tapis berlinois ont été supprimés au profit de chicanes qui sont actuellement mises provisoirement pour faire des tests, en concertation avec les riverains. Pour la Cormaillère et les Tiers, différentes propositions vont être étudiées pour essayer d'améliorer la situation : rétrécissements de chaussée, passages piétons, panneaux de lieu-dit...
Pour ces sujets malheureusement récurrents, il est également fait un rappel au civisme et au comportement responsable de chacun.

Peut-on envisager l'implantation de nouveaux points d'éclairage public, notamment aux Tiers ?

Le choix des points d'implantation se fait en fonction de critères liés à sécurité sur la voie publique du plus grand nombre et non par rapport à des logiques individuelles. L'éclairage public déjà installé a été mis en place avec ce souci. Il n'est pas impossible d'envisager l'implantation d'autres points lumineux.

Des travaux sont-ils prévus rue de Bellevue ?

Des travaux doivent être en effet réalisés rue de Bellevue et, dans le même temps, allée de la Morinière, mais il n'y a pas pour l'instant de planning fixé.

Quand et comment le chemin de la Ronde va-t-il être matérialisé ?

La réponse ne peut venir que du promoteur du lotissement car celui-ci n'est toujours pas communal.

Pourquoi des arbres ont-ils été arrachés au lotissement de Bellevue ?

Le règlement mentionnait en effet de ne pas toucher aux arbres mais cette intervention a malheureusement été nécessaire pour réaliser des travaux.

Pourquoi les travaux de réfection de route à la Morinière ne vont-ils pas plus vite ?

Comme souvent, c'est une question de financement et de budget. Dans le cadre de la réforme de la fiscalité voulue par le gouvernement, il est difficile de savoir exactement les recettes que la commune va percevoir en 2011 ! Dès lors, il faut attendre la fin de l'année pour prévoir de nouvelles opérations de réfection de routes.

Comment les routes sont-elles déneigées l'hiver ?

Un itinéraire de déneigement prioritaire a été mis en place sur la commune. Il est consultable en mairie ou sur le site internet. Il concerne tous les axes principaux et tous les bâtiments publics du ressort de la commune. Les autres axes sont à la charge du département.

Certains points d'éclairage fonctionnent parfois le jour... est-ce normal ? Une partie du réseau d'éclairage public est gérée par des cellules en fonction de la clarté du temps, l'idéal étant de mettre des horloges astronomiques. Ce chantier sera assuré par le nouveau responsable des services techniques

Parmi les différents autres points ou demandes également abordés : curage des fossés rue des Causses, zébrage sur les pistes cyclables, fauchage entre le cimetière et Bondilly, régularité du ramassage des déchets.

Réunion du vendredi 8 avril 2011 au restaurant scolaire

Elus référents de quartier : Damien AUBRION, Denise KARAGUITCHEFF, Dominique LUSSEAU, Olivier POUZET, Marie-France ROBIN

Adjoints : Françoise DEBIN, Michel FRANCOIS, Annick PLUMEREAU, François ARANDA, Pierre BREMOND

Elus municipaux : Annie LEGRAND, Jean-Claude RICHARD, Sophie SEGUIN, Jean-Marie THEBAULT

Intervention de Marie-France ROBIN, référente de quartier

Mme ROBIN indique qu'une boîte aux lettres est gênante rue du parc, qu'il serait nécessaire qu'elle soit reculée de 30 cm du fait d'un problème de visibilité. Une demande sera faite en ce sens. Concernant l'amélioration du débit Internet, France Telecom ne prévoit pas de travaux dans ce sens. Des habitants trouvent qu'il n'y a pas assez de haies sur la commune, ceci sera pris en compte dans le cadre du PLU.

Intervention d'Olivier POUZET, référent de quartier

Mr POUZET informe que des poubelles ont été déplacées en face du podologue impasse soubise. De nombreux habitants se plaignent des problèmes de circulation dans le centre bourg, cette problématique sera étudiée dans le cadre du PLU. Un problème de vitesse est également récurrent sur la route du chemin d'Aillé, qui a été refaite. L'implantation de plots ralentisseurs rue de l'Eglise a été faite avec les riverains (phase de test), des aires de stationnement seront mises en place derrière les plots. Pour l'instant des plots mobiles sont installés pour trouver les bons emplacements. L'itinéraire de la ZNIEFF prévu sera piétonnier pour une zone calme et protégée,

Intervention de Damien AUBRION, référent de quartier

Mr AUBRION revient sur différentes modifications concernant les activités de commerce ou de service : fermeture de l'agence immobilière ; cessation d'activité de Vival, cette supérette devrait être reprise sous une nouvelle enseigne ; installation d'une podologue au centre bourg ; présence d'un deuxième pizzaiollo le jeudi sur la place du château, nouveaux commerçants sur les marchés : un pépiniériste le vendredi et le samedi et un marchand de miel, le samedi.

Intervention de Dominique LUSSEAU, référent de quartier

Suite à l'incendie d'un logement dans le centre bourg, la Mairie est venue en aide à la famille sinistrée (rachat de meubles) et Cédric MARTY a été distingué suite à son intervention auprès des voisins. Un logement d'urgence est en cours de réhabilitation au 83, rue de l'église. Plusieurs animations ont eu lieu à la médiathèque en 2010. La fréquentation du camping s'est accrue. Différentes animations ont été proposées en centre-bourg pendant l'été : théâtre, cinéma, musique... et un vide-grenier par la Dynamique disséenne, en partenariat avec la course cycliste. Dans le cadre des travaux de la salle polyvalente, les sports martiaux seront déplacés dans l'actuel restaurant scolaire de PEV, la municipalité engage une réflexion pour installer définitivement à cet endroit un dojo qui servirait aussi aux écoles comme salle de motricité.

Synthèse des échanges entre élus et habitants : questions et propositions

Quelle va être la configuration définitive de la rue de l'église, avec ou sans chicanes ?

Après le test et en fonction de ses résultats, une réflexion sera engagée sur le partage de la voie publique afin de prendre en compte les demandes de tous les usagers, l'objectif étant de réduire la vitesse dans cette rue.

Comment évoluent les travaux du Trait de la Charbonnière ? Ces travaux ont débuté le 7 mars, la fin est programmée pour fin avril /début mai. La municipalité a souhaité intégrer le propriétaire riverain auquel appartient le muret et le terrain situés en surplomb mais il n'y a pas eu d'accord possible (d'où le retard des travaux). La route sera définitivement refaite après la pose d'une canalisation d'eau pour doubler l'actuelle (trop ancienne).

Comment améliorer le stationnement autour de la place du 19 mars (voiture sur les trottoirs, etc.) ?

En raison des travaux de l'école PEV, la place du 19 mars se situe maintenant en face du camping. Il serait possible de matérialiser les emplacements au sol sur cette place. Par ailleurs sera étudiée la possibilité de réaliser des places de parking à la droite de l'entrée du camping pour les cérémonies et les sorties de classe ainsi que l'été pour les caravanes en attente.

Si il y a des travaux de transformation de l'actuelle cantine, où se dérouleront les élections ? La question n'est pas encore tranchée mais il est possible que soient utilisés les locaux de l'accueil périscolaire actuel, à l'intérieur de l'école PEV.

Que peut-on faire pour améliorer la sécurité sur la route de la Jonchère ? Il s'agit d'une route départementale, donc la compétence revient au conseil général de la Vienne. La commune fait

remonter les remarques auprès de cette assemblée.

[Peut-on dévier la circulation du centre-bourg ?](#)

Dévier totalement la circulation n'est probablement pas la solution, sachant que plus de 1 000 personnes quittent la commune chaque jour pour aller travailler vers l'extérieur et 1 000 autres arrivent pour y travailler. Il convient de trouver en revanche des solutions pour réguler et sécuriser les transports, partager l'espace pour l'ensemble des usagers. Ces questions font partie intégrante du travail mené actuellement sur le PLU.

[Quand aura lieu le curage de la pompe de relevage au niveau du camping ?](#) Une réponse sera apportée par le Diagnostic Assainissement mené actuellement par la société NCA.

Parmi les différents autres points ou demandes également abordés : réduction de l'utilisation des pesticides (la commune a adhéré à la charte Terre Saine et a développé son programme Stop Traitements), installation d'un panneau d'informations lumineux près de la Poste, nettoyage du massif de la rue du Parc, débordements ou fuites.

[Réunion du vendredi 15 avril 2011 à la Maison des Associations](#)

Elus référents de quartier : Arlette BRISON, Aymeric DUVAL, Annie LEGRAND, Jean-Claude RICHARD

Maire et adjoints : Louis REMBLIER, Gérard ANDRE, Françoise DEBIN, Michel FRANCOIS, Annick PLUMEREAU, François ARANDA, Pierre BREMOND

Elus municipaux : Denise KARAGUITCHEFF, Sébastien PERE, Sophie SEGUIN

Intervention d'Annie LEGRAND, référente de quartier

Mme LEGRAND détaille les logements créés dans la nouvelle cité des Daumonts à savoir : 5 T2, 9 T3, 5 T4 et 1 T5, soit 20 logements supplémentaires, gérés par la société HLM Habitat 86. Madame LEGRAND évoque ensuite différents points concernant la vie du quartier parmi lesquels : l'abattage nécessaire des peupliers sur la zone de Puygremier du fait que les racines détériorent les réseaux mais surtout que les arbres sont en fin de vie ; l'installation d'un abribus devant l'école maternelle ; la création du pôle médical, les médecins et le kinésithérapeute ayant signé leur compromis de vente ; l'étude en cours sur le village retraite (une dizaine de pavillons devraient être réalisés) ; la réfection de la salle polyvalente, avec l'attribution des marchés en fin d'année et une année de travaux à suivre ; la poursuite de l'aménagement du city stade, projet suivi par le Conseil Communal des Jeunes.

Intervention d'Arlette BRISON, référente de quartier

Mme BRISON évoque les travaux du rond-point de la Bélardière.

Intervention de Jean-Claude RICHARD, référent de quartier

Mr RICHARD aborde plus particulièrement les questions concernant Nouzières : l'abribus a été repeint et un panneau de limitation de vitesse à 50km/h a été installé. D'autres demandes émanent d'habitants de Nouzières qui n'ont pu être présents à la réunion : mettre un panneau limitation de vitesse à 50 km/h route de Parigny (sur cette même route, il y a un problème de stationnement de camions sur les trottoirs) ; remplacer le point verre qui est abîmé. Par ailleurs, il est demandé la matérialisation d'un stationnement pour les personnes Handicapées à l'église.

Synthèse des échanges entre élus et habitants : questions et propositions

[Comment améliorer la sécurité routière et réduire la vitesse rue de Beaulin, avenue du Clain ou allée des peupliers ?](#)

La vitesse est déjà limitée à 30 ou 50 km/h dans ces rues. Des aménagements peuvent être envisagés avec les riverains mais ils ne régleront jamais les problèmes d'incivilité et d'inconscience. Des contrôles de vitesse sont réalisés régulièrement et ils révèlent parfois des excès importants réalisés par certains habitants du quartier ! Sur le CD15, il n'est pas possible d'implanter des terres pleines car il s'agit d'une route départementale.

[Comment contacter les référents de quartier ?](#)

Les coordonnées complètes des référents de quartier figurent sur le site Internet et évidemment à la mairie. Elles sont communiquées sur simple appel téléphonique.

Est-il possible aux poids lourds d'éviter l'allée des peupliers en créant une déviation sur la zone I PARC ? L'ouverture de la voie I-parc a déjà permis de limiter le nombre de poids lourds circulant allée des peupliers.

Un accord a d'ailleurs été pris avec l'entreprise Chaveneau pour que les camions passent sur IPARC. Il est possible d'ajouter un panneau devant l'entreprise Milleret. Une réunion avec les riverains ayant des propositions à faire est envisageable.

A Nouzières, une voie est dégradée et un poteau Edf gêne, installé sur l'alignement de la voirie. Pour la voie, un état des lieux sera demandé à la Screg. Pour le poteau Edf, le déplacement est complexe et ne règlera pas le problème de la vitesse excessive de certains automobilistes à cet endroit.

Serait-il possible d'aménager une voie pour les cyclistes pour traverser les ponts ? C'est une question récurrente dans chaque réunion depuis quelques mois. Cette préoccupation est inscrite dans le cadre du travail mené sur le PLU. Il faut également que la commune trouve un accord avec RFF pour le pont de chemin de fer.

Serait-il possible de faire des stationnements interdits rue de l'église ? Les aménagements actuels sont provisoires afin d'étudier leur impact sur la limitation de vitesse et pour faciliter et sécuriser la sortie des riverains. L'idée de stationnements fixes est envisagée dans cette zone.

Est-il prévu d'installer des jeux pour des enfants plus grands sur le site de la Plage ? Cette demande fait actuellement l'objet de travaux menés dans le cadre du Conseil Communal des Jeunes.

Des analyses sont-elles toujours menées sur les émanations de l'entreprise U3PPP ? Les analyses sont faites régulièrement par les services de l'Etat et ne révèlent pas de problèmes particuliers. Le diagnostic assainissement en cours devrait permettre de connaître l'incidence ou non d'utilisation de solvant dans les eaux pluviales.

Certains commerces et activités de services cessent leurs activités. Que peut-on faire contre cela ? La supérette en centre-bourg devrait rouvrir prochainement. Pour que les commerces perdurent, il est nécessaire de se mobiliser localement (municipalité, associations, habitants) pour les faire travailler...

Quel est le devenir de la maison de Pays ?

Il s'agit d'un équipement appartenant à la Communauté de communes. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude pour une location ou une cession des bâtiments à des investisseurs privés.

Peut-on améliorer la concertation et l'information des riverains en cas de travaux dans leur quartier ?

Certains travaux sont menés par des entreprises qui prennent l'initiative de prévenir, souvent par un courrier en boîte à lettres. Pour les travaux dirigés par la commune, il pourrait être envisagé la même chose. L'information est souvent relayée par le site Internet et le sera également prochainement par un panneau d'informations lumineux. Ne pas hésiter non plus à solliciter les référents de quartier dont la mission consiste également à renseigner les habitants.